



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 avril 2009
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 6115^e séance, le 30 avril 2009, la question intitulée « La situation à Chypre », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité rend hommage aux dirigeants chypriotes grecs et chypriotes turcs pour la détermination politique dont ils font preuve et salue vivement les progrès accomplis à ce jour dans les négociations véritables ainsi que les déclarations communes des dirigeants des deux communautés.

Le Conseil prie instamment les dirigeants d'accélérer le rythme des négociations afin de tirer pleinement parti de cette occasion pour parvenir à un règlement global fondé sur une fédération bicommunautaire et bizonale et sur l'égalité politique, comme envisagé dans ses résolutions pertinentes.

Le Conseil souligne combien il importe que toutes les parties s'investissent pleinement, avec souplesse et de façon constructive dans ces négociations afin de faire des progrès décisifs dans un proche avenir.

Le Conseil sait que toute solution passe par l'appui des deux communautés et qu'il faudra donc que celles-ci l'approuvent lors de référendums distincts et simultanés. Dans ce contexte, le Conseil appuie pleinement la mission de bons offices du Secrétaire général et encourage le Conseiller spécial du Secrétaire général à continuer de prêter aux dirigeants tout le concours dont ils ont besoin pour parvenir à un règlement.

Le Conseil renouvelle son appui sans réserve au processus et souligne l'effet bénéfique que la réunification aura pour l'île. »

